



Contrat d'objectifs tripartite

2024 – 2029

VERSION DEF

Entre le collège JULIETTE DODU

L'Académie de la Réunion

Le Département de La Réunion

Sommaire

1 – Préambule	4
2 - Bilan de l'évaluation de l'établissement – les orientations stratégiques	5
• L'analyse de la performance scolaire doit pouvoir être affinée.....	5
• Le travail collectif doit être accentué pour mieux affronter l'hétérogénéité des élèves et les enjeux de l'inclusion scolaire.....	5
• L'innovation pédagogique doit être consolidée et dynamisée, en prenant appui sur la CARDIE.....	5
• Le travail autour de l'orientation doit être approfondi.	5
• Les liaisons écoles/collège et collège/lycées doit être renforcée.	5
• Les différents parcours doivent être mieux structurés, en y agrégeant plus nettement les nombreux projets pédagogiques, dont les liens doivent être plus lisibles entre les disciplines.	5
• Le dispositif « Devoirs faits » doit être mieux mobilisé pour améliorer l'accompagnement des élèves.	5
• La formation en interne et de proximité, à l'image des « constellations » des plans français et mathématiques doit être mobilisée.	5
• Des « temps forts » devraient être instaurés dans la vie de l'établissement afin de renforcer le « sentiment d'appartenance ».	5
• Un suivi de l'inclusion scolaire et des élèves en difficulté.	5
• Une formation plus régulière des délégués doit être assurée sur les principes de solidarité entre élèves.	5
• La stratégie de l'établissement doit être bien articulée au nouveau PSA, lequel doit être désormais le point de convergence des projets mis en avant dans l'établissement.	5
• Les axes prioritaires du projet d'établissement méritent d'être à la fois mieux connus de tous les acteurs de l'EPLÉ et évalués à l'aune d'indicateurs.	5
• Le conseil pédagogique doit permettre de partager les analyses et les projets et de favoriser la concertation et l'anticipation du travail enseignant.....	5
• Axe 1 : Comment faire évoluer les pratiques pédagogiques pour une meilleure gestion de l'hétérogénéité ?	6
• Axe 2 : Comment articuler les parcours éducatifs sur les cycles 3 et 4 ?	6
• Axe 3 : Comment améliorer le climat scolaire pour favoriser le bien-être de tous ?.....	6
3 - Les objectifs opérationnels (1 page max par objectif et au maximum trois objectifs opérationnels)	7
Objectif opérationnel 1 – Comment améliorer les pratiques pédagogiques pour une meilleure gestion de l'hétérogénéité.....	7

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions).....	7
Objectif opérationnel 2 – Etablir une continuité des pratiques inter-degrés et inter-établissements pour une orientation positive.....	9
Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions).....	9
Objectif opérationnel 3 – Faire du collège un lieu d'épanouissement	10
Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions).....	10
4 - Utilisation de la part d'autonomie (2 pages max)	12
5 – Remplacement de courte durée	13
6 - Durée et Signature du Contrat	14

1 – Préambule

L'évaluation des établissements, mise en place depuis la rentrée 2020, a pour objectif d'améliorer les conditions de réussite des élèves et de bien-être dans l'établissement. Dans ce cadre, chacun établissement met en œuvre une auto-évaluation et une évaluation externe. Ce temps d'évaluation permet de mettre en avant les forces et les faiblesses de l'établissement dans quatre domaines : D1 - Apprentissage et parcours des élèves, D2 - Vie de l'élève et climat scolaire, D3 - Acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement, D4 - L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial. A partir de ce diagnostic, l'établissement décline des orientations stratégiques. La démarche diagnostique ainsi que les conclusions de l'évaluation constituent également un levier pour la contractualisation avec l'académie et la collectivité de rattachement.

Pour construire son contrat d'objectifs, l'établissement déterminera deux ou trois objectifs opérationnels en lien avec le travail effectué lors de l'évaluation et du projet d'établissement et cohérents avec les priorités nationales et académiques.

Les objectifs opérationnels se définissent par rapport aux ambitions de l'établissement pour la réussite des élèves en référence à un état final visé. Ils sont définis par l'ensemble de la communauté éducative comme les points à travailler pour améliorer la réussite des élèves au sein de l'établissement. Ils sont compris, acceptés et ont l'adhésion de toute la communauté éducative. Les objectifs opérationnels doivent être réalisables tout en étant ambitieux et doivent être déclinables en un programme d'actions simples.

La déclinaison des objectifs opérationnels doit permettre de :

- répondre à certains besoins des élèves toujours dans l'optique d'améliorer leur réussite
- mobiliser l'ensemble des équipes de l'établissement et pas seulement quelques personnes
- communiquer clairement et de manière compréhensible.

Le programme d'actions décline chaque objectif opérationnel et est au service de la réalisation de cet objectif. Les actions seront décrites de manière plus approfondie dans le projet d'établissement. Il est nécessaire qu'elles permettent un travail progressif sur les cinq années du contrat d'objectifs avec pour chaque année une possibilité de décrire l'impact de l'action.

Pour chaque action, il est important de choisir des indicateurs qui permettront de l'évaluer. Les indicateurs peuvent être nationaux, académiques, locaux, de performance, qualitatif, des observations.... Ce qui compte, c'est la pertinence et la lisibilité des indicateurs choisis. Il est nécessaire que les indicateurs puissent réellement rendre compte de l'atteinte ou non de l'action. Ces indicateurs simples ou ces observations doivent permettre de suivre la faisabilité et l'efficacité des actions dans le temps. Il faut être capable d'établir une valeur de départ et une valeur cible réaliste pour chaque indicateur. La valeur indicative peut être chiffrée ou qualitative mais elle doit être évolutive et évaluable.

Pour chaque action, il est aussi important d'identifier :

- les moyens nécessaires pour la mise en œuvre
- les besoins en formation.

Le contrat d'objectifs ne doit pas être un document archivé et oublié. Il faut s'en servir comme outil de pilotage de l'établissement, comme dispositif d'amélioration des actions menées au sein de l'établissement, comme support pour définir les moyens et les accompagnements nécessaires. Pour cela, un bilan d'étapes sera présenté à mi-parcours à la collectivité de rattachement et à l'académie.

2 - Bilan de l'évaluation de l'établissement – les orientations stratégiques

L'évaluation externe a permis de mettre en lumière les atouts du collège Juliette Dodu. Nous savons que c'est un établissement marqué par un certain prestige historique. Il demeure très attractif et ses équipes sont très mobilisées pour permettre à tous les élèves de réussir un parcours d'excellence.

Les évaluateurs externes ont cependant relevé des pistes d'amélioration pour chaque domaine :

Domaine 1 :

- L'analyse de la performance scolaire doit pouvoir être affinée.
- Le travail collectif doit être accentué pour mieux affronter l'hétérogénéité des élèves et les enjeux de l'inclusion scolaire.
- L'innovation pédagogique doit être consolidée et dynamisée, en prenant appui sur la CARDIE.
- Le travail autour de l'orientation doit être approfondi.
- Les liaisons écoles/collège et collège/lycées doit être renforcée.
- Les différents parcours doivent être mieux structurés, en y agrémentant plus nettement les nombreux projets pédagogiques, dont les liens doivent être plus lisibles entre les disciplines.
- Le dispositif « *Devoirs faits* » doit être mieux mobilisé pour améliorer l'accompagnement des élèves.
- La formation en interne et de proximité, à l'image des « constellations » des plans français et mathématiques doit être mobilisée.

Domaine 2 :

- Des « temps forts » devraient être instaurés dans la vie de l'établissement afin de renforcer le « sentiment d'appartenance ».
- Un suivi de l'inclusion scolaire et des élèves en difficulté.
- Une formation plus régulière des délégués doit être assurée sur les principes de solidarité entre élèves.

Domaine 3 :

- La stratégie de l'établissement doit être bien articulée au nouveau PSA, lequel doit être désormais le point de convergence des projets mis en avant dans l'établissement.
- Les axes prioritaires du projet d'établissement méritent d'être à la fois mieux connus de tous les acteurs de l'EPEL et évalués à l'aune d'indicateurs.
- Le conseil pédagogique doit permettre de partager les analyses et les projets et de favoriser la concertation et l'anticipation du travail enseignant.

Domaine 4 :

- Il convient d'établir une cartographie claire et précise des partenariats et des liaisons entre les différents acteurs et renseigner un tableau de bord des actions.
- Les circuits et procédures de communication interne et externe doivent être améliorés. À cet effet, il est nécessaire de désigner des référents pour les actions phares et les inciter à communiquer régulièrement sur ces actions et sur leurs résultats

A partir d'une appropriation de ces recommandations, avec les équipes et les inspecteurs référents du collège, nous avons arrêté les différents axes du projet.

La rédaction finale a mobilisé une équipe dont la mission était de recueillir les contributions correspondant à chacun des axes. Un comité de rédaction plus restreint s'est régulièrement réuni pour la relecture et la mise en forme.

Le document auquel ce comité de rédaction est parvenu a été transmis à la communauté éducative pour une ultime relecture avant la présentation en Conseil d'administration.

Ainsi, le projet d'établissement se décline suivant les trois axes suivants :

- Axe 1 : Comment faire évoluer les pratiques pédagogiques pour une meilleure gestion de l'hétérogénéité ?
- Axe 2 : Comment articuler les parcours éducatifs sur les cycles 3 et 4 ?
- Axe 3 : Comment améliorer le climat scolaire pour favoriser le bien-être de tous ?



3 - Les objectifs opérationnels (1 page max par objectif et au maximum trois objectifs opérationnels)

Objectif opérationnel 1 – COMMENT AMELIORER LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'HETEROGENEITE

Il s'agit d'améliorer les pratiques pédagogiques et de favoriser des temps de concertation des équipes, afin de placer chaque élève dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement au collège. Il s'agit également de promouvoir l'égalité des chances de réussite de chaque élève dans sa singularité, en s'appuyant sur le Choc des Savoirs (Axes 1 et 2)

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves et / ou de divisions concernés	En lien avec la fiche PSA n° ...	Porteur de l'action en EPLE
Action 1	Adapter les pratiques pédagogiques au public hétérogène	Tous	Tous les élèves gr 6 ^e 5 ^e 1h 3 ^e 4 ^e	9, 16	Equipes éducatives, référent ULIS, PIAL
Action 2	Former l'équipe éducative pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers	Tous	Personnel	5	PA, ERAI- FIL Infirmière - PSYEN
Action 3	Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme	Tous	Tous les élèves en décrochage ou absentéistes	9	Référent Tutorat et CPE – vie scolaire – café des parents
Action 4	Impulser une pédagogie de projets et tendre vers une « ludification » des enseignements => pédagogie active	Tous	3 classes par niveau	10, 12	Tous les référents, les coordonnateurs ; conseil pédagogique Equipes éducatives + ERAI

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Indicateurs		Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Action 1: <i>Adapter les pratiques pédagogiques au public hétérogène</i> Consolider les apprentissages fondamentaux	-Nombre d'ESS Equipes de suivi	40 10		Heures de services	
	Nombre de PAP Nombre de PAI Nombre de PPRE PPS	39 25 20 36		AESH- accompagnement concerté à renforcer Dédoublement de classes- groupes de besoins – soutien renforcé – communication PRONOTE Heures devoirs faits	Oui
	Nombre d'élèves en ULIS	12 DISP 3		AESH, inclusion des élèves	Coordonnateur ULIS -
	Nombre d'élèves allophones	3 pris en charge	100%	Partenariat UPE2A avec le collège Bourbon IMP (CASNAV) vocabulaire de matières Projet personnalisé de prise en charge hors UPE2A (HSE)	Oui Enseignant spécialisé
	Nombre d'élèves non-lecteurs en 6e	15	Suivi de cohorte	Dispositif Fluence (AP)- ACTIONS CEC – HSE -groupes de besoins- pédagogie de projets	
	Nombre d'élèves bénéficiant des « Devoirs Faits »	210	Suivi des résultats trimestriels et annuels	PACTE Devoirs Faits HSE devoirs faits.	Oui
Action 2: <i>Former l'équipe éducative pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers</i>	Nombre de FIL	1 à 3	2/an	Intervenants extérieurs- formateurs académiques	Oui
	Nombre de personnel ayant reçu une formation	A venir	A venir	PRAF	Oui
	Nombre de mobilités individuelles	2 sortantes + 1 entrante	6 +	Accréditation ERASMUS+ Budget ERASMUS-KA2	

Action 3: Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme	Nombre d'élèves tutorés	10	20	HSE établissement – 10h /élève	Oui
	Retour qualitatif du Dispositif Relais	(3)		Partenariat avec le Collège Bourbon et le Collège Robert J. ARDON Tickets bus pour transport – tableau de bord vie scolaire EDESCO	
	Nombre d'élèves suivis par la Kaz'ado	+5		Partenariat avec la Kaz'ado - CTS	
	Nombre d'élèves en décrochage/absentéistes		Suivi annuel	Suivi Tableau de Bord actualisé sur ADESCOL	
Action 4 : Impulser une pédagogie de projets et tendre vers une « ludification » des enseignements=> pédagogie active	Nombre de mobilités élèves	16	40 à 50	Accréditation ERASMUS+ Budget ERASMUS- Participation famille –	Oui
	Nombre d'élèves accueillis	0	Bilan annuel	Accréditation ERASMUS+ Budget convivialité ERASMUS	
	Nombre de projets pluridisciplinaires	5	10	Budget spécial petit matériel, temps de préparation avec les élèves (HSE), IMP/ PACTE pour les référents Conseils d'enseignement – diverses participations à des concours – PASS CULTURE VIA ADAGE	

Objectif opérationnel 2 – ETABLIR UNE CONTINUITE DES PRATIQUES INTER-DEGRES ET INTER-ETABLISSEMENTS POUR UNE ORIENTATION POSITIVE

Il s'agit d'articuler, de façon progressive et continue, les enseignements et les pratiques éducatives afin de suivre le travail de l'élève sur toute sa scolarité, dans les quatre parcours : Avenir, Santé, Éducation artistique et culturelle, Citoyen.

La continuité des pratiques inter-degrés et inter-établissements, dynamisée par des partenariats culturels et professionnels et une ouverture du collège à l'international, permet de donner ou redonner confiance dans les apprentissages, de conforter la classe comme un lieu d'épanouissement et de réussite, de viser une orientation positive pour tous les élèves, de leur donner les moyens d'être ambitieux et d'atteindre l'excellence. Il convient de prendre appui sur les axes 1 et 3 du Choc des Savoirs.

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves et / ou de divisions concernés	En lien avec la fiche PSA n° ...	Porteur de l'action en EPLE
Action 1	Dynamiser les liaisons École-Collège-Lycée	6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 3 ^{ème}	3 niveaux	20, 28	Enseignants à définir lors du premier conseil
Action 2	Consolider les apprentissages fondamentaux et la réussite aux examens	6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	Tous les élèves	(17), 20, 26	Direction – inspection 1 ^{er} degré – CEC
Action 3	Valoriser la voie professionnelle en faisant de la 3 ^{ème} Prépa-Métiers une classe de réussite et d'excellence	3 ^{ème} PM	24	25, 28	Référents DDM et 3PM Référent BAE
Action 4	Approfondir le parcours Avenir de l'élève en développant des partenariats collège-lycées et entreprises	5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	Tous les élèves du Cycle 4	20	Référents DDM et tous les PP de la 5 ^e à la 3 ^e Référent BAE

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Action	Indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Action 1 : Dynamiser les liaisons École-Collège-Lycée	-Nombre de projets - Nombre de classes concernées	Environ 15 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 3 ^{ème}	15 Tous niveaux	-Consommation du Pass culture – ADAGE -Partenariat culturel et ouverture à l'international (ERAS-MUS+) -Échanges de pratiques : Conseil école-collège (temps de concertation) ; passerelle collège-lycée = IMP	
Action 2 : Consolider les apprentissages fondamentaux et la réussite aux examens	Taux de réussite au DNB	92%	95%	Stage de réussite : PACTE / HSE- Dédoublement classes DNB blanc	
	Taux de mentions	AB 22%	80%	Stage de réussite : PACTE / HSE- Dédoublement classes	

<i>sages fondamentaux et la réussite aux examens</i>		B 20% TB 41%		DNB blanc	
	Taux de passage post 3eme	98%			
	-Nombre de candidats demandant la 3PM (nombre de refusés)	40 (16)	40	PACTE Dispositif Découverte des Métiers PACTE ou IMP BAE Ouverture d'une 2eme classe 3PM ?	
<i>Action 3 : Valoriser la voie professionnelle en faisant de la 3ème Prépa-Métiers une classe de réussite et d'excellence</i>	-Obtention du vœu 1 (AFFELNET)	82.5	83%	Maintien des moyens mobilisés- PSY-En Forum des métiers- référents découverte des métiers-	
	-Nombre de 5e formées à la Découverte des Métiers	0	8 classes (100%)	Formation du personnel sur l'orientation, les outils en lien avec le Parcours Avenir et, sur les filières des lycées professionnels du secteur Référent DDM par niveau /3 PARTS PACTE	FIL : formation des PP sur les voies professionnelles, générales et technologiques
<i>Action 4 : Approfondir le parcours Avenir de l'élève en développant des partenariats collège-lycées et entreprises</i>	-Pourcentage d'élèves de 4e ayant fait des mini-stages en LP, LPO	10%	15%	Partenariat LP et LPO / CIO	
	-Nombre d'élèves ayant intégré les Cordées de la Réussite	30	30	Partenariat LP et LPO / CIO FORUM des métiers – rdv Psy-En	
	-Affectation post 3e : taux d'élèves demandant la voie professionnelle/GT	32%	30%		
	- Devenir après la 2 ^{nde} GT - Devenir après la 2 ^{nde} Pro	1 ^{ère} GT 97,3% 1 ^{ère} PRO 94%	Idem	Maintien des dispositifs en place – Formation du personnel sur l'orientation, les outils en lien avec le Parcours Avenir et, sur les filières des lycées professionnels du secteur Référent DDM par niveau /3 PARTS PACTE	
	-Nombre d'entretiens famille/élèves pour orientation	50	70		
	-Stage d'observation 3eme : étendue des filières choisies- Carnet adresse nombre entreprise partenaire	0	80	Partenariat avec les lycées pro (DDFPT) pour constituer un carnet d'adresses de professionnels Référent Entreprise (1 part PACTE- IMP) Forum des métiers et des formations	

Objectif opérationnel 3 – FAIRE DU COLLEGE UN LIEU D'EPANOISSEMENT COMMUN

Descriptif rapide de cet objectif montrant sa pertinence par rapport aux problématiques fortes et caractéristiques de l'établissement :

Il s'agit de faire de l'établissement un lieu agréable et d'épanouissement pour tous : élèves, personnels et familles, en s'appuyant sur l'axe 2 du Choc des Savoirs.

Programme d'actions prévues pour réaliser cet objectif opérationnel (au maximum 4 actions)

	Intitulé de l'action	Niveau(x) de classes	Nombre d'élèves et / ou de divisions concernés	En lien avec la fiche PSA n° ...	Porteur de l'action en EPLE
Action 1	Améliorer le cadre de vie au collège	Tous	Tous les élèves	2	Référent EDD, Gestionnaire, agents, éco-délégués
Action 2	Faire du collège un lieu où on se sent en sécurité	Tous	Tous les élèves	1	Référents PHARE, tout le personnel
Action 3	Faire des familles et des élèves des acteurs investis dans le collège	Tous	Tous	2, 3	PP, Vie Scolaire, PerDir, Psy-EN, Infirmière
Action 4	Développer un climat scolaire propice aux apprentissages	Tous	Tous les élèves	1, 3	Vie scolaire

Préciser les indicateurs, les moyens nécessaires, le besoin en formation pour ce programme d'actions

Indicateurs		Valeur initiale	Valeur cible	Moyens utilisés (HS, IMP, Euros, Matériels, ...)	Besoin en Formation (oui / non)
Action 1 : Améliorer le cadre de vie au collège		Nombre d'actions -rénovations - mobilier	45	Département- établissement	
		Nombre d'actions citoyennes	8	IMP référent EDD – LAICITE - VALEURS DE LA REPUBLIQUE– EGALITE FILLE- GARCON – PACTES ET IMP	
Action 2 : Faire du collège un lieu où on se sent en sécurité		Nombre de commissions éducatives	10	Actions de prévention - PACTE	
		Nombre de conseils de discipline	10	Actions de prévention - PACTE	OUI
		Nombre de cas de harcèlement	4	PHARE – actions CESC -	

	Nombre d'interventions extérieures	2		DIVERS PARTENARIATS –	
	Sondage élèves sur le bien-être au collège	0	1	Sondage Pronote lancé par le CVC ou les CPE Outil académique (pilotage Inspecteur EVS)	
Action 3 : <i>Faire des familles et des élèves des acteurs investis dans le collège</i>	Nombre de réunions : CVC CESCE	3 + 3 ?			
	Taux de participation au Café des Parents	15/café	40/café	Budget pour le café d'accueil – intervenants extérieur	
	Nombre de réunions sur l'orientation	2	3	Réunion Direction / Parents (fonctionnement AFFELNET) -	
Action 4 : <i>Développer un climat scolaire propice aux apprentissages</i>	Nombre d'activités récréatives de cohésion	10	10	Budget achat de petit matériel- sorties cohésion 6eme 3PM– coopérative -	
	Sondage auprès des élèves et personnel	0	1	Sondage sur Pronote lancé par la Vie Scolaire	
	Taux d'encadrement d'élèves sans cours		100%	HSE –AED – HSE RCD – ateliers pause méridienne départs échelonnés	
	Sondage auprès des élèves D.P. sur le temps de pause méridienne	0	1	Sondage sur Pronote lancé par la Vie Scolaire	

4 - Utilisation de la part d'autonomie (2 pages max)

Quelle utilisation faites-vous de la part PSA de la DHG ?

Descriptif rapide des actions mises en œuvre et des moyens utilisés : 70.25 hsa dont 14 PSA – 21H GROUPES ...

- Dédoublements en sciences
- LCE Anglais
- HSA CHINOIS
- Ateliers divers

A quel(s) appel(s) à projets l'établissement a-t-il participé ? (AMI, AAP, NEFLE, ...)

AUCUN –

PROJET 1 / NEFLE en construction – CDI PERMANENCE et 2 classes flexibles

Intitulé du (des) projet(s) et plus-value attendue

Descriptif rapide du (des) projet(s) :

Accueil des élèves et projets pluridisciplinaires à développer

Prise en charge des élèves Améliorer – et pédagogie active – **Pour favoriser les réussites**

Quel financement a été ou sera perçu ou par l'établissement pour ce(s) projet(s) ?

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Sommes attribuées/ Demandées	50 000 euros		
Moyens RH	Contrat PEC CDI		

5 – Remplacement de courte durée

Quelles modalités pédagogiques et éducatives avez-vous choisi de mettre en œuvre pour cette année scolaire ?

Descriptif rapide des choix effectués :

Les moyens alloués pour l'année ... à la couverture des absences de courte durée sont :

- En priorité, des heures d'enseignement réalisées :
 - **Par les enseignants engagés dans le cadre du Pacte.** A cet effet, 16 parts fonctionnelles de PACTE sont dédiées **au RCD, soit 16 x 18h =288 h.**
 - **Par les enseignants engagés hors Pacte.** A cet effet, la rémunération est réalisée en **HSE RCD** sollicitées auprès du Rectorat après service fait.
- A défaut, **d'autres modalités d'accompagnement pédagogique réalisées par des personnels autres qu'enseignants** (Psy EN, AED...)
 - Planification des réunions et des actions sur l'année afin d'anticiper les remplacements

Quelle estimation des besoins en heures de RCD avez-vous faite pour l'année scolaire en cours :

Estimation pour cette année scolaire : 400 heures de RCD

Cible que vous souhaiteriez attendre en termes de remplacement : 70 %

La répartition des moyens pour la mise en place du RCD

	Nombre prévu
Nombre de parts fonctionnelles de PACTE	21 PARTS
HS spécifiques RCD	100 HS
Autres enveloppes :	

6 - Durée et Signature du Contrat

Ce contrat d'objectifs prend effet à compter du

Il est établi pour une durée de cinq ans. Il est procédé à un bilan intermédiaire chaque année.

Ce contrat d'objectifs est établi et signé en trois exemplaires originaux.

A Saint-Denis, le

Le/la chef/le d'établissement du collège / lycée

La Rectrice de l'académie de La Réunion

Le/ La Président/e de la collectivité de rattachement

ANNEXE

Objectif opérationnel 1 – COMMENT AMELIORER LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'HETEROGENEITE

	Intitulé de l'action	Descriptif
Action 1	Adapter les pratiques pédagogiques au public hétérogène	<p>Favoriser la pédagogie différenciée afin de donner à chaque collégien la possibilité de construire son parcours scolaire et d'acquérir les apprentissages fondamentaux par le biais de pratiques pédagogiques diversifiées, évolutives.</p> <p>Optimiser l'efficacité des dispositifs (DF, Tutorat, AP...)</p> <p>Garantir l'égalité des chances de réussite de chaque élève en tenant compte de son parcours scolaire, de ses fragilités et besoins.</p> <p>Faire progresser et inclure les élèves à besoins particuliers, afin de réduire les inégalités scolaires.</p>
Action 2	Former l'équipe éducative pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers	<p>Former les enseignants et l'équipe éducative pour accompagner au mieux les élèves à besoins particuliers.</p> <p>Déployer les formations liées aux compétences psychosociales.</p> <p>Initier le personnel aux nouveaux outils et méthodes d'apprentissage.</p> <p>Actualiser les connaissances professionnelles sur les innovations scientifiques et cognitives.</p>
Action 3	Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme	<p>Cette démarche vise à maintenir les liens entre les élèves fragiles, en situation de rupture, et, l'institution scolaire.</p> <p>Les maintenir dans un parcours scolaire, en utilisant les différentes ressources, différents outils et partenaires nécessaires.</p> <p>L'élève doit être acteur de ses apprentissages, il est donc impératif de le stimuler à nouveau et de le réconcilier avec l'Ecole. Cette ambition ne peut se faire sans la contribution de la famille. La lutte contre le décrochage scolaire repose aussi sur la relation Ecole-famille.</p>
Action 4	Impulser une pédagogie de projets et tendre vers une ludification des enseignements	<p>Il s'agit d'impulser une cohésion de groupe enseignant dans la transmission des savoirs. Pour cela, créer une dynamique commune s'appuyant sur la transversalité des enseignements et privilégier une approche pluridisciplinaire des apprentissages par les différents projets.</p> <p>S'appuyer sur des supports et outils plus ludiques afin de stimuler l'apprenant. Offrir un accès à l'ensemble des langues vivantes dès l'entrée au collège.</p>

Objectif opérationnel 2 – ETABLIR UNE CONTINUITE DES PRATIQUES INTER-DEGRES ET INTER-ETABLISSEMENTS POUR UNE ORIENTATION POSITIVE

	Intitulé de l'action	Descriptif
Action 1	Dynamiser les liaisons École-Collège-Lycée	Il s'agit de dynamiser les liaisons Ecole-Collège-Lycée et de mobiliser les parcours éducatifs comme leviers de réussite et d'épanouissement, afin d'assurer la maîtrise des apprentissages fondamentaux par tous les élèves. La continuité des pratiques inter-degrés et inter-établissements passe par la mise en place de projets communs et les travaux collaboratifs. Il convient de développer la liaison Collège-Lycée pour que l'élève puisse parfaire ses choix d'orientation. Des partenariats culturels et professionnels sont sollicités pour mener à bien cette action.
Action 2	Consolider les apprentissages fondamentaux et la réussite aux examens	Il s'agit d'asseoir l'acquisition des compétences du cycle 3 et de viser l'obtention du cycle 4 pour tous les élèves. Cela passe par le déploiement du dispositif Fluence dès la 6 ^{ème} pour une prise en charge systématique des élèves non-lecteurs et, d'un accompagnement personnalisé pour les élèves les plus fragiles. La poursuite des stages de réussite pendant les vacances scolaires, pour les élèves de 3 ^{ème} volontaires, permet d'augmenter les résultats au DNB et de donner confiance en les apprentissages.
Action 3	Valoriser la voie professionnelle en faisant de la 3 ^{ème} Prépa-Métiers une classe de réussite et d'excellence	Il s'agit de valoriser la voie professionnelle au sein du collège en inscrivant l'entrée dans la voie professionnelle dans la continuité d'une scolarité souhaitée. Il convient d'aider l'élève à trouver sa voie, de l'accompagner progressivement vers le lycée professionnel et de lui faire découvrir les formations professionnelles. La 3PM est une classe qui accueille une diversité d'élèves de plus en plus grande au niveau de leurs parcours scolaires et de leurs projets professionnels. Il est important de privilégier des pratiques pédagogiques différenciées, adaptées et personnalisées, favorables à l'engagement de l'élève dans son projet de formation.

Action 4	Approfondir le parcours Avenir de l'élève en développant des partenariats collège-lycées et entreprises	<p>Il s'agit d'approfondir le parcours Avenir de l'élève en le mettant au service de son ambition et de la réussite des apprentissages, en développant des partenariats collèges-lycées et entreprises. Il convient de diversifier et de personnaliser les parcours afin de parfaire les choix d'orientation de l'élève dès le cycle 4. Il est important de constituer un carnet d'adresses de professionnels, avec le soutien des DDFPT des LP(O), pour une meilleure connaissance des filières et des formations professionnelles post-troisième, et des métiers.</p> <p>Rendre le parcours Avenir visible.</p>
----------	---	---

Objectif opérationnel 3 – FAIRE DU COLLEGE UN LIEU D'EPANOISSEMENT

	Intitulé de l'action	Descriptif
Action 1	Améliorer le cadre de vie au collège	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les travaux (réfection des bâtiments, préau, installations sportives, réparations, peintures, ...) • Permettre l'accès aux PMR (Personne à mobilité Réduite) • Agrandir et entretenir les jardins • Installer de panneaux informatifs et des panneaux d'affichage • Former les éco-délégués et développer les actions EDD • Organiser des rencontres agents d'entretien / élèves et élargir au personnel • Actualiser le Règlement Intérieur en collaboration avec le personnel, les élèves et les parents
Action 2	Faire du collège un lieu où on se sent en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider le dispositif pHARe (journée nationale de lutte contre le harcèlement, interventions police, actions des élèves ambassadeurs, ...) • Organiser des actions de sensibilisation à la violence scolaire (EMS) • Diffuser les protocoles de sécurité et d'évacuation (PPMS) et les rapports d'exercice à toute la communauté éducative (personnel, élèves, familles) • Informer sur les rôles et missions des différentes instances

Action 3	Faire des familles et des élèves des acteurs investis dans le collège	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les formations des délégués de classe, le tutorat élèves de 6ème • Installer efficacement et durablement le conseil de vie collégienne (CVC), le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE), le Comité de Coopérative • Faire participer les parents aux instances du collège, à la réunion de pré-rentrée, au Café des Parents, à la réunion sur l'orientation ...
Action 4	Développer un climat scolaire propice aux apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'utilisation de PRONOTE par tous les membres de la communauté éducative • Développer le sentiment d'appartenance lors des activités récréatives de cohésion (fête de la musique, semaine des langues, Erasmus Day, A.S. ...) • Réaménager la pause méridienne et optimiser les emplois du temps (créneaux pour les options, diminuer les heures de permanence au milieu de la journée, ...) • Prendre en charge tous les élèves libres en permanence, favoriser l'accès au temps de lecture et de recherches au CDI, permettre l'accès aux salles informatiques • Offrir des espaces d'accueil à l'ensemble de la communauté éducative (zone de silence, de travail individuel / collectif, de lecture, de loisirs, ...). Faire de la salle des professeurs la salle des personnels.